

Débat public Calais Port 2015

cndp
Commission particulière
du débat public
Calais Port 2015

Cahier d'acteurs n°25



Groupe ornithologique
et naturaliste du Nord-Pas de Calais
MRES - 23 Rue Gosselet
59000 Lille
Tél. : 03 20 53 26 50
email : gon.5962@free.fr
www.gon.fr

Contribution du Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas de Calais

Calais Port 2015 : des incertitudes sur la conservation de la biodiversité

En réunion publique, l'un des participants a souligné le fait que l'on ne parle que d'environnement et pas des hommes. Dans son esprit, il s'agissait surtout de mettre en évidence le manque d'emplois, sujet qui fut repris également par différent(e)s élu(e)s pouvant laisser supposer que l'environnement est secondaire. Nous, associatifs naturalistes, sommes conscients que le chômage crée le désarroi dans notre société humaine mais il n'est pas admissible qu'il faille encore et toujours dégrader notre littoral pour tenter d'y remédier. Nous soutenons que les espaces naturels proches de ce projet au-delà du riche patrimoine biologique qu'ils constituent sont sources d'émotion. Dans le texte qui suivra nous évoquerons quelques images que ces paysages remarquables inspirent aux humains qui fréquentent ces lieux en soulignant que ces derniers sont irremplaçables et qu'aucun génie humain ne saurait créer leur substitution.



Bécasseau sanderling

Calais Port 2015 = Modification de transit sédimentaire

La construction de la digue longue de 3 500 mètres du pied de l'ancrage à la terre ferme à son extrémité s'éloignera en mer d'environ 1 000 mètres au-delà de la jetée actuelle. La structure pleine de l'ouvrage immergée à environ 10 mètres détournera les courants de flot

et de jusant qui par voie de conséquence modifieront l'estran à l'ouest et à l'est de Calais. Des zones d'engraissement et d'érosion du rivage apparaîtront : où ? L'étude en cours du transit sédimentaire par modélisation numérique y répondra d'une façon globale mais il est à craindre

qu'elle ne puisse le faire dans le détail, là où les espèces animale et végétale ont trouvé les conditions favorables de leurs habitats (hauts de plage, vasières...). Ajoutons que dans le Dunckerquois environ 30 ans après la construction de la jetée du Clipon, l'érosion est encore en cours.

Depuis sa création en 1968, le **GON**, initialement tourné vers l'ornithologie s'est peu à peu diversifié pour étudier l'ensemble de la faune sauvage vertébrée (sauf les poissons) et une partie de la faune invertébrée de la région. Association "agrée de protection de l'environnement" le GON est reconnu comme le par-

tenaire privilégié du Conseil régional Nord-Pas de Calais et de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nord-Pas de Calais (DREAL) dans le cadre de l'élaboration de la base de données du patrimoine naturel régional (Pôle faune du réseau des acteurs de l'information naturaliste).

Concernant le projet Calais Port 2015, compte tenu de nos connaissances naturalistes de la façade maritime de la Mer du Nord, nous souhaitons apporter quelques remarques entrant dans notre domaine de compétence, ainsi que des suggestions d'ordre plus général.

Risques de perte des zones naturelles favorables aux oiseaux

A l'ouest de Calais, entre Blériot-Plage et Sangatte, l'engraissement des hauts de plage s'est réalisé en raison de la pose de pieux, il y a environ une dizaine d'années.



Profitant de la proximité des laisses de mer fraîches, riches de vie animale permettant le nourrissage des poussins, plus d'une dizaine de couples nicheurs de grand Gravelot (*Charadrius hiaticula* : 14 lors de l'enquête régionale limicoles nicheurs de 2006) dissimulent chaque printemps leur nid parmi les chiendents maritimes des hauts de plage. Qu'advientra-t-il de ceci ? L'étude de sédimentation en cours nous apportera-t-elle la réponse ? Il est fort probable qu'il nous faudra attendre près d'une dizaine d'années pour apprécier l'évolution du milieu. Cette espèce, considérée comme vulnérable en France, est inscrite aux annexes II des conventions de Berne et de Bonn ; elle est rare en Nord-Pas de Calais, 50 à 52 couples soit pour cette seule plage le quart des nicheurs (1).

A l'est, l'estran classé en ZNIEFF de type 1, entre Calais et la Réserve naturelle du Platier d'Oye

est large de 1 000 à 2 000 mètres. De ce fait sa pente est très douce, proche de l'horizontale avec des vastes creux au point que le ciel se miroitant sur l'eau qui y stationne donne l'impression aux promeneurs de marcher sur les nuages !

Les courants actuels et le vent ont façonné des zones plus souvent et plus longtemps immergées que d'autres (voir plan ci-dessous). Des vases s'y sont déposées où prolifèrent des myriades de mollusques, d'arthropodes, d'annélides.



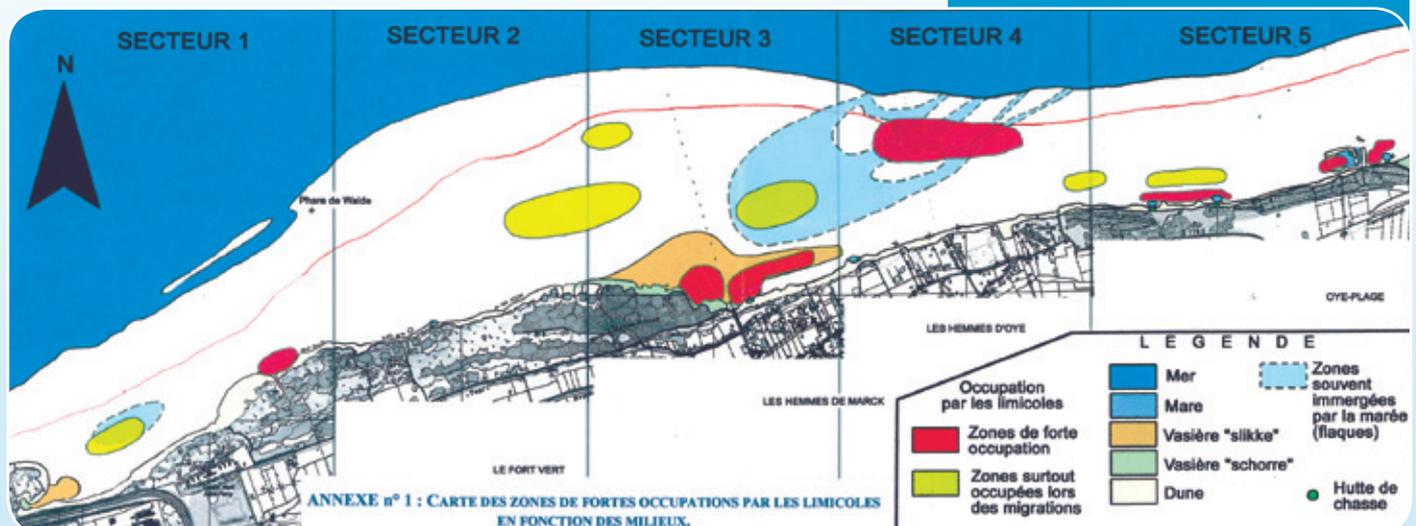
Ces vasières idéalement situées à mi-parcours entre celles des Pays Bas, de la Réserve du Zwin en Belgique et de la Baie de Somme, offrent des haltes pré et post migratoires appréciées des espèces (20) de limicoles du Nord-Européen. Des observateurs se souviennent encore d'une visite guidée en mai au cours de laquelle le vent de nord-est soufflait en tempête ne permettant plus l'envol des limicoles. Parés de leur plumage de printemps, pour la plupart bariolé de rouge-brun ou de noir et blanc selon les espèces : Barges rousses (*Limosa lapponica*), Bécasseaux maubèches (*Calidris canutus*), Pluviers argentés

(*Pluvialis squatarola*), Gravelots etc. ils se laissèrent approcher de très près et pour éviter notre groupe, comme ils ne pouvaient que se déplacer lentement en marchant, ils le contournaient de sorte que nous nous trouvâmes encerclés par 2 à 3 000 oiseaux...

Durant les mois d'hiver les vasières sont aussi prisées. Des essaims de Bécasseaux variables (*Calidris alpina*), de Bécasseaux sanderlings (*Calidris alba*), des grands Gravelots (*Charadrius hiaticula*), accompagnés de quelques plus grands limicoles décrivent des arabesques de forme et de couleur variant du sombre à l'invisible (blanc du dessous du corps sur blanc du ciel) se croisent et se déplacent en multitude grégaire de vasière en vasière. La cohésion de ces vols qui virevoltent sans se heurter n'est pas sans évoquer les bancs de poissons. L'immensité de ces espaces fait que les activités qui s'y déroulent n'entraînent qu'un dérangement relatif. Nous craignons que ces vasières fragiles s'ensablent puisqu'elles n'ont que quelques centimètres de différence de niveau avec des zones moins humides et moins biologiquement riches. En peu de temps, cette richesse peut fortement baisser. A contrario, la possible création de vasière par accumulation de limon est très longue à se construire.

Bruno COSSEMENT

2004 plan extrait du "Suivi de limicoles de l'estran entre Calais et Oye-Plage" - Stage universitaire Maîtrise de biologie des populations et écosystèmes, mention environnement, option Génie de l'environnement côtier, de l'Université du littoral de la Côte d'Opale - 20 p + annexes.



De même pour la slikke des hauts d'estran, lieu de pose de la Bernache cravant (*Branta bernicla*) broutant la végétation, du Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*), et également de limicoles, nous ne savons pas si le projet apportera de façon indirecte des modifications. Il en est de même pour le schorre où chaque année hiver-

nent des bandes d'espèces très rares : Alouette haussecol (*Eremophila alpestris*), Linotte à bec jaune (*Acanthis flavirostris*), Bruant des neiges (*Plectrophenax nivalis*), Bruant lapon (*Calcarius lapponicus*) venant de la toundra vers notre contrée et où nichent l'Huitrier pie (*Haematopus ostralegus*) plusieurs couples d'Avocette

élégante (*Recurvirostra avosetta*), de grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*), de Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) et peut-être du Chevalier gambette (*Tringa totanus*).

(1) **Christophe LUCZAK** Communication personnelle, coordinateur de l'enquête régionale limicoles nicheurs 2006 (à paraître)

Risques de perte de lieux de vie pour les 2 espèces de phoques fréquentant le littoral

Un banc sableux long de quelques centaines de mètres et large d'une centaine, proche du phare de Walde (voir plan p 2) s'étire en presqu'île distante du rivage de 200/300 mètres formant aux marées basses une anse abritée. Ce site d'accès peu aisé où la prudence est de mise pour les rares humains qui s'y aventurent est remarquable et unique pour le littoral de la région Nord-Pas de Calais. Deux espèces de phoques s'y reposent et se nourrissent en plus ou moins grand nombre toute l'année : le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina*) et le Phoque gris (*Halichoerus grypus*). Le nombre de phoques gris varie de quelques individus à plusieurs dizaines où les mâles impressionnent par leur taille. Cette espèce est plutôt inféodée aux côtes rocheuses mais, depuis des années, ce banc sableux est devenu une zone de repos. Entourés de milliers de goélands, on observe souvent des animaux "jouer" en s'échouant, puis repartir en glissant à la mer ; d'autres fois, ils se reposent dressés verticalement dans l'eau, soleil dans le dos, vous

regardant. Des accouplements semblent avoir lieu mais le plus impressionnant, du moins pour les urbains que nous sommes, c'est d'aller écouter leurs cris rauques, sourds surtout quand ils sont émis dans la nuit noire avec comme fond sonore le bruit de la mer à une heure de marche du rivage et avec pour seul repère terrestre les faisceaux lumineux intermittents du phare de Calais !

Les phoques veaux-marins moins nombreux que les gris sont des habitués des bancs sableux et il ne serait pas impossible que des mises bas puissent avoir eu lieu au cours des étés passés. A noter qu'au large de Dunkerque, existe un banc dénommé "Banc aux phoques" où la reproduction

a déjà été prouvée. Le banc du Phare de Walde contrairement à ce dernier est accessible de la terre. C'est d'ailleurs pour préserver la tranquillité que les observateurs communiquent peu sur le sujet auprès du grand public, ce qu'évidemment nous transgressons aujourd'hui - espérons-le sans conséquence - pour décrire les enjeux naturalistes. Ajoutons que ce banc n'a été que récemment repris dans le périmètre de la ZNIEFF et qu'aucune protection légale de ce site exceptionnel n'existe ; seul le relatif éloignement des accès terrestres est garant de la pérennité de la présence des phoques dont la conservation des habitats est pourtant au plus haut niveau de la Directive européenne "Habitats - Faune - Flore".



Etudes complémentaires. Mesures compensatoires.

Il serait dommageable pour notre région de voir disparaître ce banc-presqu'île ne serait-ce que par son rattachement complet au rivage, ainsi que les vasières et plages vertes d'une richesse exceptionnelle. Dans l'état actuel des connaissances, nous ne pouvons affirmer quel serait l'impact de cette nouvelle jetée sur la plage du Fort Vert. Cependant nous avons pu constater que la construction de tels ouvrages (jetée actuelle de Calais, du Clipon) avaient toujours le même effet dû à la disposition des courants dans cette partie de la Mer du Nord à savoir un engraissement immédiatement à l'Est puis une érosion plus loin. Ce phénomène est décrit en partie dans le Dossier du débat du maître d'ouvrage (étude D. Aernouts 2005 p. 64) avec une érosion à l'ouest du port actuel et une sédimentation à l'est. Nous ne savons pas jusqu'où ces deux évolutions divergentes se feraient mais pour les Hemmes de Marck, le résultat serait de toute façon une perte considérable de la biodiversité. Ne faut-il pas craindre aussi une érosion au niveau du Platier d'Oye, la perte d'autres plages à caractère patrimonial, voire la fragilisation d'un cordon dunaire déjà miné par endroits qui pourrait mettre en péril les terrains naturels

ou autres situés derrière. Il n'est même pas impossible que cette érosion affecte l'avant port de Dunkerque.

Nous demandons que l'étude de transit sédimentaire en cours **prouve qu'il n'en sera rien**. Pour éviter ou du moins atténuer les conséquences des modifications des courants marins, nous avons suggéré, lors de la réunion du 12 octobre, de remplacer une partie de la digue-talus perpendiculaire et proche du rivage - celle qui freine le plus le transit des sédiments - par une jetée sur pilotis. D'une phrase, elle fut refusée en évoquant la houle à l'intérieur du bassin où accosteront les navires. Nous maintenons notre suggestion de voir étudié et comparé au modèle numérique actuel, un système pouvant freiner la houle, l'envasement du nouveau bassin, la réactivité du banc, celle du rivage..., et l'incidence sur la conchyliculture.

Le milieu naturel exceptionnel qu'est le Fort Vert avec ses dunes, ses prairies, ses mares, y compris son estran et le banc du Phare de Walde est sans protection juridique, alors qu'il est au cœur d'une vaste zone où existent une Réserve naturelle terrestre et 2 sites "Natura 2000 en mer".

Il demande plus qu'une étude réglementaire mais une solution qui ne détruise pas ces vasières et ce banc. Nous demandons qu'une simulation en bassin reprenant la topographie des fonds marins soit réalisée. Nous souhaitons que l'esprit de ces requêtes soit repris dans le compte rendu de la Commission particulière du débat public.

L'étude d'impact Flore Faune en cours est scindée en 2 périmètres, le plus petit proche de l'atterrissement de la jetée, l'autre, plus vaste, englobant tout l'estran jusqu'à la Réserve du Platier d'Oye y compris la dune bordière et les prairies adjacentes. Vaste travail dont nous nous félicitons qu'il soit entrepris. Il faudrait que sur le grand périmètre, les invertébrés et les plantes, souvent rares et, dont dépendent les oiseaux, soient prises en compte.

Selon les conséquences présumées de l'impact qu'aura le projet Calais Port 2015, les mesures compensatoires peuvent être différentes. Dans l'enceinte du projet, nous demandons d'inclure des espaces naturels même artificiellement créés qui puissent être aussi une vitrine du port, avec comme exemple proche les plans d'eau du "Point du jour" d'Eurotunnel.

Autres remarques

Page 104 du Dossier du débat, il est fait mention que le noyau de la digue talus serait constitué de matériaux "tout venant". Nous avons bien noté la réponse officielle que ces matériaux seraient propres et sains issus de carrière excluant tout matériau de démolition pollué ou non pouvant nuire à la qualité de l'eau.

Lors de la réunion du débat public du 29 septembre à Marck, un participant de la salle a suggéré la mise en place d'éoliennes sur



Bruant des neiges

la digue. Depuis l'avènement des éoliennes en Nord-Pas de Calais nous avons travaillé sur cette problématique et nous souhaitons développer notre point de vue d'ornithologues. Le littoral des environs de Calais est à la convergence de deux flux d'oiseaux migrants, l'un longeant la côte depuis la Scandinavie, drainant des centaines des milliers d'oiseaux, l'autre venant de Grande-Bretagne et rejoignant le continent par le détroit, mais de moindre importance numérique. Lors d'études antérieures, nous avons toujours demandé que les éoliennes soient installées parallèlement au flux des oiseaux ce qui évite un maximum de collisions. Dans le cas présent ceci n'est pas réalisable puisque chaque flux serait à un moment perpendiculaire à la digue, d'où notre opposition de principe à une implantation d'éoliennes sur cette digue.

Conclusion

En résumé, le projet de construction d'une digue au large de Calais apporte beaucoup d'incertitudes quant au devenir des milieux naturels à l'ouest mais surtout à l'est de Calais et que l'on peut qualifier d'exceptionnels : hauts de plage, vasières, banc aux phoques et qui peuvent voir leurs valeurs intrinsèques modifiées ou anéanties soit par l'érosion soit par l'ensablement induits par la modification du transit sédimentaire. La modélisation numérique de cette partie du littoral devrait désigner les zones d'érosion et d'accrétion du trait de côte.

Cette étude établie avec une digue-talus pleine n'est toutefois pas une assurance de conserver le banc sableux au pied du Phare de Walde comme habitat naturel des deux espèces de phoques veau-marin et gris ainsi que les vasières et les plages vertes. Si ce n'est pas le cas nous demandons de revoir la modélisation avec une digue en partie ouverte ce qui pourrait être moins perturbateur des transits sédimentaires, ainsi que la réalisation d'une étude en bassin. Les espaces de nature au sein du projet Calais Port 2015 souhaités comme mesures compensatoires doivent être compatibles avec les objectifs du Conservatoire du Littoral.

Nota : ce cahier d'acteurs est écrit après la réunion du débat public du 12 octobre 2009 à Dunkerque dont l'objet était l'environnement et les enjeux liés au projet. Il tient compte de ce qui y fut dit et débattu.

Lexique

ZNIEFF : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

Jusant : Le jusant est un terme maritime qualifiant la période pendant laquelle la marée est descendante; synonyme de reflux. («flux» ou «flot» désignant la période de marée montante)

Slikke : La slikke est l'une des zones caractéristiques des vasières de l'estran ; ces vasières étant caractérisées par deux milieux biologiquement très différents : le schorre en amont, la slikke en aval, des vasières littorales. La slikke est donc la partie inférieure de l'estran, celle qui est la plus souvent inondée ; à chaque marée haute, même de morte eau.

Schorre : Le schorre est la partie haute et plus souvent émergée, mais exposée aux embruns et couverte aux grandes marées. Le schorre est couvert de plantes halophiles (supportant le sel), la soude et l'aster dans sa partie basse, la salicorne, la spartine, et la lavande de mer (limonium) en partie moyenne et des prés salés ou une végétation buissonnante dans sa partie haute.



Tadornes sur fond de phare de WALDE

Les cahiers d'acteurs sont des contributions portant sur le projet soumis au débat public, écrites et argumentées rédigées par des personnes ou groupes de personnes. Au titre de l'équivalence, la CPDP les diffuse aux mêmes destinataires que les autres supports du débat. Leur contenu n'engage que leurs auteurs.

Pour tout contact

Commission particulière
du débat public Calais Port 2015

24 place d'Armes - 62100 Calais

Tél. : 03 21 46 18 00 - Fax : 03 21 46 06 99

contact@debatpublic-calais-port2015.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Calais Port 2015

www.debatpublic-calais-port2015.org